Note d'information

Pour décision

NUMÉRO DE LA NOTE: BN007

17 mars 2025

MÉMO À : Le sous-ministre

OBJET: Approbation d'une subvention au Wild Rose Women's Institute

1. RÉSUMÉ

Le Ministère recommande le renouvellement de la subvention de 55 000 \$ du Fonds de développement communautaire pour le Wild Rose Women's Institute afin de poursuivre ses différents programmes, comme indiqué dans sa soumission. Des fonds sont disponibles dans le cadre de ce programme et toutes les conditions d'admissibilité sont remplies.

3. CONTEXTE

Cette demande permettra à l'Institut de poursuivre les divers programmes de développement communautaire bien accueillis dans diverses communautés du sud de l'Alberta. Les programmes de l'Institut comprennent :

- Élaboration de programmes permettant aux familles de s'établir dans les petites collectivités du sud de l'Alberta,
- Ressources d'information pour les femmes dans les communautés sur les ressources pour leur développement personnel, l'établissement de liens avec d'autres familles et l'accès aux ressources communautaires.
- Mener des recherches centrées sur la communauté pour développer la capacité des communautés rurales et des petites communautés à soutenir le développement familial et économique.
- Ce programme est en place depuis huit ans. Son renouvellement, basé sur les critères du programme, a été examiné chaque année. De plus, deux évaluations officielles du programme, dont l'une a été menée conjointement avec la province, ont confirmé la qualité du programme et ses résultats.

4. CONSIDÉRATIONS

Cette proposition bénéficie d'un large soutien local et provincial. La première ministre de l'Alberta vous a écrit pour vous exprimer son espoir de voir le programme se poursuivre et la volonté de l'Alberta de maintenir son financement de 35 000 \$. Trois députés de la région vous ont également écrit pour vous appuyer. Le président de l'Université de Lethbridge, qui collabore avec l'Institut au

NUMÉRO DE LA NOTE: BN007

développement des ressources communautaires, a également écrit pour appuyer le programme, indiquant la poursuite du soutien en nature. Enfin, la Fondation Mellrose, qui soutient de nombreux programmes communautaires, s'est engagée à verser un financement de 25 000 \$. Tous les critères énoncés dans le programme ont été respectés. Votre comité consultatif a examiné la demande et en approuve l'approbation. Cette demande risque d'entraîner l' interprétation d'un soutien annuel continu à un programme communautaire comme un soutien permanent. Il s'agit d'un défi courant pour de tels programmes communautaires performants. Compte tenu des diverses sources de financement, ce groupe sait comment présenter des demandes et obtenir des appuis. Ce n'est pas le moment d'examiner cette question, mais c'est une question que nous, en tant que ministère, devons proposer pour la résoudre.

5. CONCLUSIONS

En plus d'être une demande solide bénéficiant d'un important soutien de la part des partenaires, cette demande offre à la ministre l'occasion de témoigner son soutien à un partenaire communautaire solide en Alberta. L'annonce du renouvellement est une façon positive pour la ministre de manifester son soutien à ce programme dans cette région du pays.

6. RECOMMANDATIONS

Le Ministère et le Comité consultatif recommandent l'approbation de la demande. Le Ministère collaborera avec le cabinet du ministre pour élaborer une stratégie d'annonce si ce dernier le souhaite.